

INSTALLATEURS

(informations à l'usage exclusif des professionnels)

Conditions d'installations

Bâtiments d'habitation

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 2 août 1977 Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.
- Norme DTU P 45-204
 - Installations de gaz (anciennement DTU N° 61-1
 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984) en particulier pour ce qui concerne :
 - le volume du local
 - les surfaces ouvrant sur l'extérieur

- l'évacuation des produits de combustion

- Règlement Sanitaire Départemental.
- Norme NF C 15-100 pour les raccordements électriques et, en particulier, l'obligation de raccordement à une prise de terre (NF C 73-600).

Établissements

recevant du public

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils :

- Articles GZ Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés. Ensuite, suivant l'usage :
 - Articles CH Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières

à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc).

Certificat de conformité :

par application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 05/02/99, l'installateur est tenu d'établir un certificat de conformité approuvé par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz.

- de modèle 2 après réalisation d'une installation de gaz neuve, ou déplacement de chaudière.
- de modèle 4 après remplacement d'une chaudière par une nouvelle.



INSTALLATEURS

(informations à l'usage exclusif des professionnels)

Caractéristiques techniques Isosplit Condens

Chauffage

		F 30 E	F 35 E
Puissance utile à 80°C/60°C (P)	plage d'ajustage (kW)	de 6,8 à 22,5	de 7,6 à 28
Débit calorifique mini. (Q)	(kW)	7,1	8
Débit calorifique maxi. (Q)	(kW)	23	28,6
Rendement sur P.C.I. à 80°C/60°C	(%)	98	98
Puissance utile à 50°C/30°C	plage d'ajustage (kW)	de 7,6 à 24,6	de 8,6 à 30,6
Rendement sur P.C.I. à 50°C/30°C	(%)	107	107
Température départ chauffage maxi.	(°C)	80	80
Température départ chauffage mini.	(°C)	22	22
Vase d'expansion circuit chauffage, capacité utile	(l)	10	10
Capacité maxi. de l'installation à 75°C	(l)	215	215
Soupape de sécurité, pression maxi. de service (PMS)	(bar)	3,0	3,0

Sanitaire

		F 30 E	F 35 E
Puissance en eau chaude (P)	auto. variable de... (kW)	29,3	34,2
	à... (kW)	6,8	7,6
Température eau chaude maxi.	(°C)	60	60
Débit seuil de fonctionnement en sanitaire	(l/min.)	1	1
Débit spécifique (D) (pour un ΔT de 30°C)	(l/min.)	14	16,3
Ballon d'accumulation, capacité utile	(l)	4	4
Soupape de sécurité, pression maxi de service	(bar)	10	10
Pression d'alimentation mini.	(bar)	0,7	0,7
Pression d'alimentation maxi. (P_{MW})	(bar)	10	10

Combustion

		F 30 E	F 35 E
Évacuation des gaz brûlés	par tube ventouse Ø (mm)	60 ou 80	60 ou 80
Entrée air frais	par tube ventouse Ø (mm)	100 ou 125	100 ou 125
Débit d'air neuf (1013 mbar - 0°C)	(m³/h)	37	43
Débit d'évacuation des gaz brûlés	(g/s)	13,2	15,3
Température fumée	(°C)	68	68
Valeur des produits de la combustion	CO (ppm ou mg/kWh)	86 ou 92	100 ou 176
(mesurées au débit thermique nominal et avec le gaz de référence G20)	CO ₂ (%)	9,2	9,2
	NOx (ppm ou mg/kWh)	23,3 ou 41,1	21,1 ou 37,3

Électricité		F 30 E	F 35 E
Tension d'alimentation	(V)	230	230
Intensité	(A)	0,9	0,9
Puissance maxi. absorbée	(W)	206	206
Protection électrique		IPX4D	IPX4D
Classe		1	1

Gaz naturel (G 20) - (réf. 15°C - 1013 mbar)		F 30 E	F 35 E
Ø injecteur	(mm)	5,65	5,65
Pression d'alimentation	(mbar)	20	20
Débit à puissance maxi. sanitaire	(m³/h)	3,10	3,62
Débit à puissance maxi. chauffage	(m³/h)	2,43	3,02
Débit à puissance mini.	(m³/h)	0,75	0,85

Gaz naturel (G 25) - (réf. 15°C - 1013 mbar)		F 30 E	F 35 E
Ø injecteur	(mm)	5,65	5,65
Pression d'alimentation	(mbar)	25	25
Débit à puissance maxi. sanitaire	(m³/h)	3,60	4,22
Débit à puissance maxi. chauffage	(m³/h)	2,83	3,52
Débit à puissance mini.	(m³/h)	0,87	0,98

Gaz propane (G 31)		F 30 E	F 35 E
Ø injecteur	(mm)	5,65	5,65
Pression d'alimentation	(mbar)	37	37
Débit à puissance maxi. sanitaire	(kg/h)	2,27	2,65
Débit à puissance maxi. chauffage	(kg/h)	1,78	2,22
Débit à puissance mini.	(kg/h)	0,55	0,62

Important :

Les chaudières Isosplit Condens F30 E et F 35 E s'inscrivent dans la catégorie "chaudières à condensation" suivant le classement de la Réglementation Thermique.

Seules les performances publiées sur le site internet www.rt2000-chauffage.org correspondent à la dernière actualisation des valeurs officielles de performances dans le cadre de la RT 2000.

INSTALLATEURS

(informations à l'usage exclusif des professionnels)

Sorties ventouse

Important : Seuls les accessoires ventouse spécialement **développés pour la condensation** par **Saunier Duval** doivent être utilisés.

Différentes configurations de sortie ventouse sont réalisables sur votre chaudière **Saunier Duval**.
En voici quelques exemples.

N'hésitez pas à consulter votre revendeur pour obtenir des informations supplémentaires sur les autres possibilités et les accessoires associés.

Système ventouse concentrique horizontale (installation de type C13)

Perte de charge maximale : **150 Pa.**

Les ventouses horizontales sont disponibles en Ø 60/100 mm ou Ø 80/125 mm.

1/ Ventouses 60/100 mm :

La perte de charge maximale est atteinte avec un coude et une longueur de ventouse **(L)** de :

- 10 m pour les F 30 E
- 5 m pour les F 35 E

2/ Ventouses 80/125 mm :

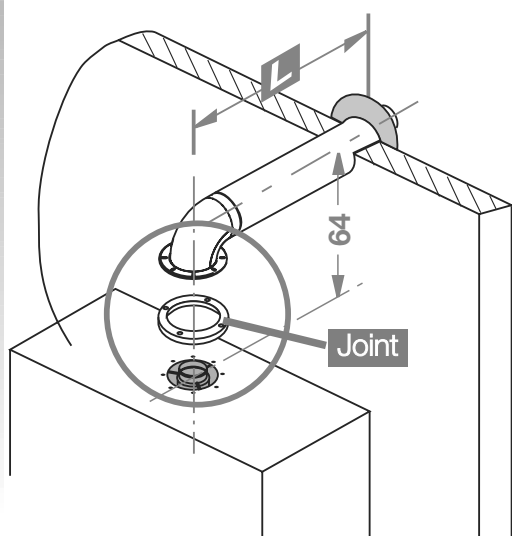
La perte de charge maximale est atteinte avec l'adaptateur, un coude et une longueur de ventouse **(L)** de :

- 16 m pour les F 30 E
- 11 m pour les F 35 E

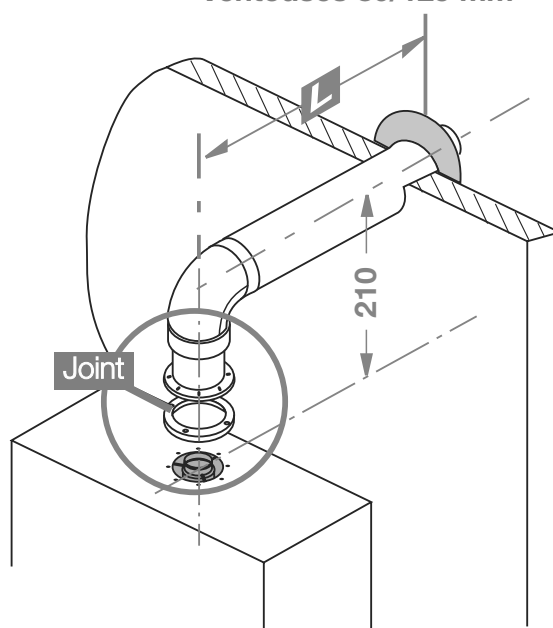
Recommandation normative : Les orifices des terminaux en conduits séparés doivent déboucher dans un même carré de 50 cm de côté.

Nota : Toutes les fois qu'un coude 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur **(L)** doit être **réduite d'un mètre**.

Ventouses 60/100 mm



Ventouses 80/125 mm

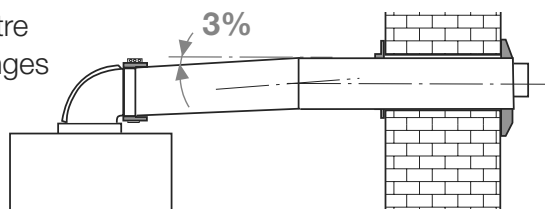


Système ventouse concentrique horizontale (installation de type C13)

Les tuyaux de ventouse doivent avoir une pente d'environ **3% vers la chaudière** afin récupérer les éventuelles condensats.

Attention : le terminal ventouse fourni par Saunier

Duval intègre déjà cette pente, elle doit donc être appliquée sur les rallonges de ventouse.



Système ventouse verticale (installation de type C33)

Perte de charge maximale : **150 Pa.**

Les ventouses verticales sont disponibles en Ø 60/100 mm ou Ø 80/125 mm.

1/ Ventouses 60/100 mm :

La perte de charge maximale est atteinte avec l'adaptateur et une longueur de ventouse (**L**) de :

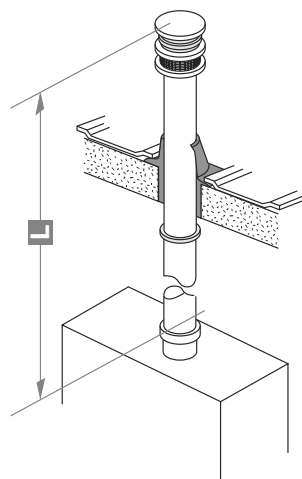
- 10,5 m pour les F 30 E
- 5,5 m pour les F 35 E

2/ Ventouses 80/125 mm :

La perte de charge maximale est atteinte avec l'adaptateur et une longueur de ventouse (**L**) de :

- 16,5 m pour les F 30 E
- 11,5 m pour les F 35 E

Recommandation normative : Les orifices des terminaux en conduits séparés doivent déboucher dans un même carré de 50 cm de côté.



Paramétrage du code aéraulique

Le paramétrage du code aéraulique se réalise en suivant les instructions fournies au chapitre

«6.2 Adaptation à la longueur de ventouse» p.45.

Il permet d'adapter la vitesse de l'extracteur

à la longueur des rallonges de l'installation en fonction du système de ventouse choisi.

Tableau des configurations aérauliques

Code	C13 Ø 60/100	C13 Ø 80/125	C33 Ø 60/100	C33 Ø 80/125
0	$L < 0.5$	$L < 6$	$L < 1.5$	$L < 6.5$
1	$0.5 < L < 1$	$6 < L < 7$	$1.5 < L < 2.5$	$6.5 < L < 7.5$
2	$1 < L < 2$	$7 < L < 8$	$2.5 < L < 3.5$	$7.5 < L < 8.5$
3	$2 < L < 3$	$8 < L < 9$	$3.5 < L < 4.5$	$8.5 < L < 9.5$
4	$3 < L < 4$	$9 < L < 10$	$4.5 < L < 5.5$	$9.5 < L < 10.5$
5	$4 < L < 5$	$10 < L < 11$	$5.5 < L < 6.5$	$10.5 < L < 11.5$
6	$5 < L < 6$	$11 < L < 12$	$6.5 < L < 7.5$	$11.5 < L < 12.5$
7	$6 < L < 7$	$12 < L < 13$	$7.5 < L < 8.5$	$12.5 < L < 13.5$
8	$7 < L < 8$	$13 < L < 14$	$8.5 < L < 9.5$	$13.5 < L < 14.5$
9	$8 < L < 9$	$14 < L < 15$	$9.5 < L < 10.5$	$14.5 < L < 15.5$
10	$9 < L < 10$	$15 < L < 16$	-	$15.5 < L < 16.5$

INSTALLATEURS

(informations à l'usage exclusif des professionnels)

Conception du circuit sanitaire

Le circuit de distribution sera réalisé de manière à éviter au maximum les pertes de charge : limiter le nombre de coudes, utiliser des robinetteries à forte

section de passage afin de permettre un débit suffisant.

La chaudière peut fonctionner avec une pression sanitaire

d'alimentation minimale de 0,7 bar mais avec un faible débit. Un meilleur confort d'utilisation sera obtenu à partir de 1 bar de pression d'alimentation.

Plaque de raccordement

Visser les tubulures coudées fournies avec la plaque de raccordement :

- A** - retour chauffage avec manettes d'isolement **(t)** et **(u)**,
- B** - arrivée eau froide avec manette d'isolement **(v)**, limiteur de débit à 16 l/min,
- C** - départ chauffage avec d'isolement **(w)**,
- D** - départ eau chaude sanitaire,
- E** - arrivée gaz avec manette d'isolement **(x)**.

